

La petite enfance en quelques chiffres

- 9 multi accueils
- 2 haltes-garderies
- 2 accueils hospitaliers
- 1 crèche privée
- 2 micro crèches

Plus de 500 places



1 Relais assistants maternels, 5 animatrices 1 lieu d'accueil enfants-parents

Sommaire

Choisir son mode de garde	
• Le Guichet unique de la petite enfance	p. 5
L'accueil collectif L'accueil de l'enfant au sein d'une structure intercommunale Les possibilités d'accueil L'attribution des places : son fonctionnement Les différentes structures d'accueil intercommunales Le coût Les autres structures d'accueil collectif	
• L' accueil individuel	p. 11
Accompagner les familles	
• Le Relais assistants maternels	p. 13
• Le lieu d'accueil enfants-parents - La Ronde	p. 1
• Les lieux d'information	p. 1!
• Les centres médico-psychologiques	p. 10
• Le service de baby-sitting	p. 1
Découvrir les lieux d'éveil	
• Les médiathèques	p. 1
• La ludothèque	p. 2
• Les cinémas	p. 2
• Les salles de spectacle	p. 2
Les adresses utiles	p. 22

Choisir son mode de garde



Parce que « les enfants d'aujourd'hui sont les adultes qui formeront la société de demain »*, il est essentiel d'offrir aux plus jeunes les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

^{*} Citation de Maria Montessori

LE GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?

Évitez le casse-tête ! Contactez le **Guichet unique de la petite enfance** de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Une éducatrice de jeunes enfants est à votre disposition pour vous renseigner, vous guider et vous accompagner dans votre recherche de mode de garde individuel ou collectif.

Le Guichet unique est votre interlocuteur pour toute inscription en structure d'accueil collectif.

GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE

31bis rue Paul-Doumer 85000 LA ROCHE-SUR-YON

02 51 47 48 66

petiteenfance@larochesuryon.fi

Jours et horaires d'accueil : Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

L' ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil de l'enfant au sein d'une structure intercommunale

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Il y est accueilli à partir de 2 mois et demi (après les 10 semaines du congé maternité légal) jusqu'à 5 ans révolus.

• Des sites de proximité

Pour respecter au mieux le besoin des familles, nos établissements répondent chacun à plusieurs types d'accueil, régulier, occasionnel ou d'urgence. Ils sont répartis de façon homogène sur tout le territoire de l'Agglomération.

• Des équipements de qualité

Chaque structure est dotée de mobilier et de matériel éducatif spécialement adaptés aux besoins des jeunes enfants et répondant aux exigences de sécurité.





• Un personnel qualifié

Chaque structure est animée par une équipe de professionnels(les) de la petite enfance (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents techniques ; un médecin et des psychologues accompagnent les équipes dans leur travail). S'appuyant sur un projet éducatif et social, l'équipe aide l'enfant à s'épanouir au sein du groupe tout en respectant son propre rythme.

L'équipe de professionnels(les) apporte également aux enfants les conditions de sécurité physique, psychologique et affective nécessaires à leur développement.

• Une large amplitude horaires

Afin que chaque parent organise au mieux sa vie professionnelle et sa vie familiale, les structures petite enfance de La Roche-sur-Yon Agglomération disposent d'une large amplitude horaires.

Retrouvez les horaires en pages 7 et 8.

• L'accueil des enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à la date anniversaire de leurs 6 ans sur dérogation des services de la Protection maternelle et infantile en fonction de leur handicap et selon les possibilités des structures. Chaque handicap étant unique, une rencontre sera organisée avec la responsable de la structure, le médecin de l'établissement et les parents pour établir un Projet d'accueil individualisé (PAI).

• L'alimentation

Dans toutes les structures, l'élaboration, la préparation et la livraison des repas (liaison froide) sont assurées par le Centre municipal de restauration (CMR). Les menus, spécialement prévus pour les jeunes enfants, sont conçus par une diététicienne et validés par les responsables de structure.

· L'hygiène et le matériel

Les couches et l'ensemble du matériel de puériculture et pédagogique sont fournis par chaque structure.



Les possibilités d'accueil

• L'accueil régulier

En accueil régulier, vous vous engagez (au moment de l'inscription) par contrat sur un temps de présence (temps complet ou partiel) hebdomadaire et sur une durée dans l'année.

Ce temps d'accueil est au minimum de :

- 2 heures consécutives par semaine OU
- 4 heures consécutives par jour, lorsque le déjeuner est inclus.







• L'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel est un accueil ponctuel de quelques heures seulement et qui ne peut dépasser 12 heures par semaine. Dans ce cas, l'accueil ne donne pas lieu à l'établissement d'un contrat, mais dépend des places disponibles.

• L'accueil d'urgence

L'accueil d'urgence est prévu pour des parents qui se retrouvent dans une situation difficile du jour au lendemain (stage de formation, contrat de pré-embauche, maladie des parents...). L'accueil d'urgence offre des places en accueil régulier, pour une période de deux mois maximum, pouvant être prolongée d'un mois.

L'attribution des places : son fonctionnement

La Commission d'admission se réunit tous les deux mois environ et établit la liste des admissions en fonction des places disponibles dans les crèches et des critères définis dans son règlement de fonctionnement.

Les critères sont les suivants :

- résidence de la famille sur le territoire de l'agglomération,
- priorité donnée aux familles justifiant d'une activité.
- -situation familiale particulière (monoparentalité, enfants en situation de handicap, parents mineurs, fratrie),
- antériorité de la demande,
- revenus de la famille (Quotient familial).

Ces critères sont classés selon un système de points. Les dossiers sont étudiés de manière anonyme et égalitaire.



Les différentes structures d'accueil intercommunales

Il existe différentes structures d'accueil collectif, les multi accueils pour les accueils de tous types (régulier, occasionnel et d'urgence) et les haltes-garderies pour l'accueil régulier et occasionnel. Avant l'entrée en collectivité, le lieu d'accueil enfants-parents « La Ronde » peut permettre de faciliter la séparation (voir présentation de La Ronde p. 14).

· Les multi accueils

Multi accueil Les Girafons

49 rue Guynemer - La Roche-sur-Yon 72 places Lundi au vendredi, 7 h 30 à 19 h 30.

Multi accueil Ramon

44 rue Gaston-Ramon - La Roche-sur-Yon 68 places Lundi au vendredi. 7 h 30 à 18 h 30.

Multi accueil de la Vallée-Verte

14 allée Picasso – La Roche-sur-Yon **54 places** Lundi au vendredi, 7 h 30 à 18 h 30.

Multi accueil Petipatapon

Le Pont Ravaud – Les Clouzeaux **36 places** Lundi au vendredi, 7 h 30 à 19 h.

Multi accueil Abricadabra

Rue des Écoliers – La Chaize-le-Vicomte 26 places Lundi au vendredi. 7 h 30 à 19 h.

Multi accueil La Farandole

Rue de la Chapelle - Dompierre-sur-Yon 20 places Lundi au vendredi, 7 h 30 à 18 h 30.



Multi accueil Les Oursons

8 allée des Peupliers - Mouilleron-le-Captif 19 places Lundi au vendredi, 7 h 30 à 18 h 30.

Multi accueil Chapi Chapo

La Maison du Temps libre - rue du stade La Ferrière 15 places Lundi au vendredi. 7 h 30 à 18 h 30.

Multi accueil Le Val des P'tits Loups

Rue du Val Fleuri - Venansault 12 places Lundi au vendredi, 7 h 30 à 18 h 30.



• Les haltes-garderies

Halte-garderie des Pyramides

Rue Champollion - La Roche-sur-Yon 18 places Lundi, mardi et vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30. Mercredi. 8 h 30 à 12 h.

Jeudi, 8 h 30 à 17 h 30 (journée continue).

Halte-garderie Maison de la petite enfance

31bis rue Paul-Doumer - La Roche-sur-Yon 18 places

Lundi et mercredi, 8 h 30 à 17 h 30 (journée continue).

Mardi et jeudi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30. Vendredi. 8 h 30 à 12 h.



l e coût

Calculer son tarif horaire

Revenus mensuels movens

Tarif horaire X Taux de participation familiale

Ressources de l'année N-2 transmises par la CAF (CDAP)

12

Calculer sa facture

Exemple : Une famille a signé un contrat de 4 jours par semaine avec un engagement horaire de 9 heures par jour (soit 36 h/semaine ou 144 h/mois). Cette même famille a 1 enfant à charge et des revenus mensuels moyens de 2 500 €.

Taux de participation familiale: 0,0605 %

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4 à 7	8 et +
Taux du 01/09 au 31/12/2019	0,0605 %	0,0504 %	0,0403 %	0,0302 %	0,0202 %
Taux du 01/01 au 31/12/2020	0,0610 %	0,0508 %	0,0406 %	0,0305 %	0,0203 %
Taux du 01/01 au 31/12/2021	0,0615 %	0,0512 %	0,0410 %	0,0307 %	0,0205 %
Taux du 01/01 au 31/12/2022	0,0619 %	0,0516 %	0,0413 %	0,0310 %	0,0206 %

Calcul du tarif horaire :

Calcul de la facture :

1,51 € x 144 h = 217,44 € restant à la charge de la famille en moyenne

2 500 € x 0.0605 % = 1.51 €*

*Aide de la CAF incluse

Les autres structures d'accueil collectif

ATTENTION! Les inscriptions dans ces structures se font directement auprès des établissements concernés.

L'accueil collectif hospitalier

Crèche du Centre hospitalier départemental

CHD Les Oudairies - bd Stéphane-Moreau - La Roche-sur-Yon 02 51 44 62 29 - brigitte.lavignac@chd-vendee.fr

Crèche « Les trois marguerites »

Centre hospitalier Georges-Mazurelle - La Roche-sur-Yon 02 51 09 71 84

60 places disponibles dont 12 places réservées par La Roche-sur-Yon

• La crèche privée

Crèche « Léa et Léo »

La Roche-sur-Yon 02 51 41 02 30



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous pouvez confier votre enfant à un(e) assistant(e) maternel(e) ou le faire garder à votre domicile.

L'assistant(e) maternel(le) indépendant(e)

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) est directement employé(e) et rémunéré(e) par la famille (qui peut bénéficier d'une aide de la CAF, voir coordonnées p. 15).

Il (elle) accueille de 1 à 4 enfants à son domicile. Pour exercer son activité, l'assistant(e) maternel(le) doit obtenir un agrément de la Protection maternelle infantile (PMI) du Conseil départemental. La PMI est responsable de l'agrément, du suivi et de la formation de ces professionnels(les).

Pour connaître la liste des assistant(e)s maternel(le)s de votre commune, vous pouvez vous rapprocher du Relais assistants(tes) maternels(les) (voir coordonnées p. 13) ou vous connecter sur www.vendee-enfance.fr



L'accueil à domicile

• L'emploi direct (ou de grè à grè)

La famille embauche directement le salarié. Le contrat est régi par la convention nationale des employés de maison. Pour trouver la personne qui répond le mieux aux besoins des familles, deux sites sont consultables www.particulieremploi.fr ou www.pole-emploi.fr L'emploi direct s'adresse aux parents prêts à assumer les responsabilités d'employeur et les contraintes administratives liées à ce statut.

• Le mode mandataire

La famille reste l'employeur de l'intervenant à son domicile, mais elle mandate une association ou une société de services qui se charge des formalités administratives et du remplacement du salarié en son absence.

Le mode mandataire s'adresse donc aux personnes prêtes à assumer les responsabilités d'employeur (par exemple paiement des indemnités lors d'un licenciement) sans les contraintes administratives liées à ce statut.

• Le mode prestataire

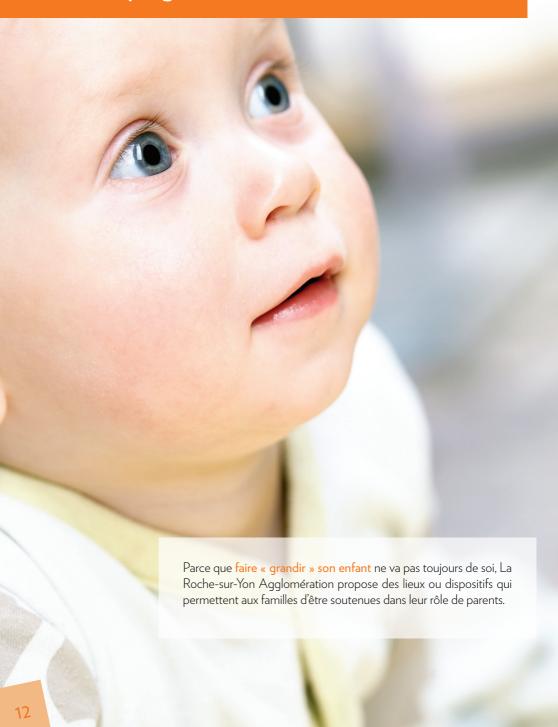
L'intervenant au domicile de la famille est dans ce cas-là salarié d'une association ou d'une entreprise. Les parents sont totalement déchargés de toutes obligations d'employeur, ils règlent une facture de prestation de services. Le mode prestataire s'adresse aux parents ne souhaitant ni responsabilité d'employeur, ni contraintes administratives.

Une partie de la rémunération du salarié est prise en charge par la CAF, ainsi que 50 % des cotisations sociales dans la limite d'un plafond (complément de libre choix du mode de garde). Les parents bénéficient également d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de mode de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

Renseignement auprès de la Direccte 85 pour obtenir la liste des organismes qui proposent ce type de service en mode mandataire ou prestataire.

02 51 45 21 37

Accompagner les familles



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le Relais assistants maternels (RAM) est un lieu gratuit d'information à destination des parents et des assistants maternels

Ce service propose:

- la gestion et la diffusion d'une liste d'assistants(es) maternels(les) disponibles, réactualisée réqulièrement;
- une <u>écoute</u> et une <u>médiation</u> dans les relations salarié(e)s/employeurs.
- des informations sur les droits et devoirs des salariés(es) comme des employeurs, les aides financières...
- un accompagnement dans les démarches (embauche, recherche d'un enfant à accueillir, dossier d'agrément, négociation et rédaction du contrat de travail, constitution du bulletin de paie...);
- des animations : activités collectives d'éveil pour les enfants accompagnés par leur assistant(e) maternel(le), ateliers adultes, réunions d'information...

Trouver un RAM près de chez vous

La Roche-sur-Yon

Maison de la petite enfance 31 bis rue Paul-Doumer - La Roche-sur-Yon 02 51 47 48 42 ramlaroche@larochesuryon.fr Horaires du secrétariat : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h.

Landeronde, Venansault et Mouilleron-le-Captif

2 rue Nicollon des Abbayes (à côté de la mairie) Landeronde 02 51 34 81 91 ou 06 19 02 39 50

La Chaize-le-Vicomte, La Ferrrière, Dompierresur-Yon, Fougeré et Thorigny

Multi accueil Abricadabra Rue des Écoliers - La Chaize-le-Vicomte 02 51 62 93 56 ramestyonnais@larochesuryon.fr

Les Clouzeaux-Aubigny, Nesmy, Rives de l'Yon (Chaillé-sous-les-Ormeaux, Saint-Florent-des-Bois) Le Tablier

Multi accueil Petipatapon Le Pont Ravaud - Les Clouzeaux 02 51 62 51 71 ramsudyonnais@larochesuryon.fr



▶ La Ronde

« La Ronde » est un espace de jeux et de rencontres, privilégiant la relation adultesenfants.

S'inspirant de l'expérience de Françoise Dolto, « La Ronde » accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...) et les futurs parents. Animé par des professionnelles de la petite enfance, c'est un espace de liberté ouvert à tous, quel que soit votre lieu d'habitation.

Pour les enfants, c'est le lieu idéal pour découvrir la vie en groupe, faciliter l'entrée à la garderie, à la crèche... Il permet également aux parents de se ressourcer, de faire une pause, de partager leur quotidien, leurs interrogations et leurs émerveillements, et de se séparer en douceur de leur enfant avant son entrée à l'école...

L'accès est gratuit (sans inscription) et pour la durée de votre choix.

LA RONDE SUR LA ROCHE SUR YON*

LA RONDE DANS LES COMMUNES*

Rives de l'Yon (Saint-Florent-des-Bois)

La Ferrière

Venansault





*Consulter les horaires pendant les vacances scolaires sur www.larochesuryon.fr



LES LIEUX D'INFORMATION

▶ La CAF Vendée

La Caisse d'allocations familiales de Vendée participe aux financements des établissements d'accueil des jeunes enfants.

La CAF assure aussi des prestations légales

couvrant partiellement les frais de garde des jeunes enfants (PAJE) ainsi que l'aide aux familles par les prestations familiales (allocations pour jeune enfant, allocation parentale d'éducation...).

CAF de la Vendée

109, boulevard Louis-Blanc 85932 La Roche-sur-Yon Cedex 09 0 810 25 85 10 Lundi au vendredi. 8 h 30 à 16 h 30

Travailleurs sociaux CAF

- Bourg / Vallée-Verte / Liberté 02 51 44 83 57
- Pyramides / Jean-Yole / Rivoli Courtaisière / Robretières

02 51 37 57 72

- Pentagone / Pont Morineau02 51 44 72 54
- Saint-André d'Ornay / Val d'Ornay / Forges 02 51 44 72 57
- Communes hors La Roche-sur-Yon 02 51 43 95 85

L'AIDE À LA GARDE D'ENFANTS EN HORAIRES ATYPIQUES

Vous faites garder votre ou vos enfants de moins de 12 ans à votre domicile, par une association ou une entreprise habilitée, pendant des horaires atypiques*?

La CAF Vendée vous propose une aide mensuelle (plafonnée à 450 €) en fonction de vos revenus.

Plus d'infos : www.caf.fr

* avant 7 h 30 et après 19 h.



► La PMI

Les services de la Protection maternelle infantile (PMI) proposent des consultations gratuites pour les enfants de la naissance à 6 ans afin de veiller au développement harmonieux de l'enfant, à son suivi vaccinal et au dépistage d'éventuelles anomalies.

Conseil départemental - direction de la Solidarité et de la famille - service de Protection maternelle et infantile

18 rue Galliéni 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 44 21 71



Maison départementale des personnes handicapées

Lieu unique d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseils pour les personnes handicapées et leurs familles.

40, rue Foch 85923 La Roche-sur-Yon Cedex 9 0 800 85 85 01 – mdph@vendee.fr



► Le CAMSP

Le Centre d'action médico-sociale précoce polyvalent de Vendée (CAMSP) est un centre de ressources et de consultation à disposition des parents s'interrogeant sur le développement de leur enfant. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui a pour mission la prévention, l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles précoces du développement.

CHD Les Oudairies 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 35 00

LES CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Secteur nord

Centre du « tout-petit » Donald Winnicott

53 rue Raymond-Prunier 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 08 80 07

Secteur ouest CMP « Le train bleu »

12 impasse Beauséjour 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 37 11 08

Centre médico-psychopédagogique (CMPP)

68 rue Gaston-Ramon 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 24 23 23



LE SERVICE DE BABY-SITTING

Le Centre information jeunesse « 14bis » met à disposition des parents, un fichier de baby-sitters. Plusieurs dizaines d'offres (essentiellement des jeunes étudiants) sont référencées et actualisées dans ce fichier uniquement consultable sur place.

L'équipe du 14bis organise régulièrement des baby-sittings dating afin de permettre aux parents de rencontrer directement les babysitters disponibles. En dehors de ces temps de rencontres, les parents peuvent entrer en contact directement avec l'un des baby-sitters de la liste. En confiant leur enfant à un(e) baby-sitter, les parents deviennent employeurs.



14BIS CENTRE INFORMATION JEUNESSE

Ouvert du mardi au samedi de 13 h 30 à 18 h Consultez les horaires d'été sur www.larochesuryon.fr

Renseignements:

4his

Esplanade Jeannie-Mazurelle

63000 La Noche-s

02 51 36 95 95

14bis@larochesuryon.fr/ www.larochesuryon.fr/ieune



Découvrir les lieux d'éveil



LES MÉDIATHÈQUES

Les 17 bibliothèques et médiathèques de La Roche-sur-Yon Agglomération accueillent les tout-petits. Elles mettent à leur disposition des livres en carton, des livres animés, des livres d'images, des albums avec des textes plus ou moins longs. Des animations régulières autour du conte sont également proposées. L'accès est gratuit.

Les médiathèques de La Roche-sur-Yon

Médiathèque Benjamin-Rabier

Esplanade Jeannie-Mazurelle La Roche-sur-Yon 02 51 47 48 60 Jours et horaires d'ouverture* : Les mardi, jeudi et vendredi, 12 h à 18 h Les mercredi et samedi, 10 h à 18 h

Médiathèque/Ludothèque Léopold Sédar-Senghor

2 rue Champollion (quartier des Pyramides) La Roche-sur-Yon

Médiathèque Alain Sabaud

106 rue du Général Guérin (quartier du Bourgsous-La Roche)

La Roche-sur-Yon

Jours et horaires d'ouverture* : Les mardi, jeudi, vendredi, 14 h à 18 h Les mercredi et samedi, 10 h à 13 h et 14 h à 18 h.

Médiathèque Félix-Leclerc

Rue Flora-Tristan (quartier Saint-André d'Ornay) La Roche-sur-Yon

Jours et horaires d'ouverture* : Les mercredi et samedi 14 h à 18 h

*Consulter les horaires d'été sur www.larochesuryon.fr

Pour connaître le programme des médiathèques et situer l'ensemble des bibliothèques / médiathèques www.larochesuryon.fr/mediatheques



LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque accueille les jeunes enfants et leur offre une aire de jeu où ils pourront découvrir des jeux d'éveil adaptés à leur âge et à leur goût (piscine à balles, trotteurs, vélos, malle à bulles), mais aussi emprunter des jeux et jouets. Elle permet également de rencontrer d'autres enfants et de profiter des conseils d'adultes spécialisés dans le jeu.



Espace ludothèque de la médiathèque Léopold Sédar-Senghor 2 rue Champollion (quartier Pyramides) La Roche-sur-Yon 02 51 37 30 35 Jours et horaires d'ouverture :

Les mardi, jeudi et vendredi, 14 h à 18 h Les mercredi et samedi, 10 h à 13 h et 14 h à 18 h

LES CINÉMAS

▶ Le Concorde

Ce cinéma propose des séances dédiées aux tout-petits : ciné-goûter ou ciné p'tit déj. 02 51 47 86 30 8 rue Gouvion 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 36 26 76 contact@cinema-concorde.com

► Le Cinéville

Ce grand multiplexe propose des séances ciné bambino pour les enfants Rue François-Cevert 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 86 30

▶ Le Carfour

Route de Nesmy Aubigny 85430 Aubigny-Les Clouzeaux 02 51 98 02 61

► Le Roc

71 rue Nationale 85280 La Ferrière 02 51 40 62 26 cinemaleroc@orange.fr

LES SALLES DE SPECTACLE

► Scène nationale Le Grand R

La Scène nationale de La Roche-sur-Yon offre une programmation de spectacles (théâtre, danse, musique...) dédiée aux familles dans trois lieux : la salle du Manège (880 places), le Théâtre municipal (440 places) et la Maison Gueffier (siège du Centre de ressources littérature & écriture en Pays de Loire).

Le Grand R - Scène nationale de La Roche-sur-Yon Esplanade Jeannie-Mazurelle 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 83 83 billetterie@legrandr.com

▶ Le Fuzz'Yon

La Scène de musiques actuelles propose une programmation « Jeune public » adaptée aux petites oreilles, afin de leur donner goût à la musique vivante et actuelle.

Programmation à découvrir sur www.fuzzyon.com

Le Fuzz'Yon 10 rue Pasteur 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 06 97 70 info@fuzzyon.com



Les adresses utiles

► Aide à domicile pour tous (ADT 85)

1bis rue Haxo 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 37 31 65

► Aide à domicile aux personnes (ADAP)

31 rue Lansier - bâtiment B, résidence les Forges 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 95 26

Fédération Aide à domicile en milieu rural (ADMR) Vendée

Maison des familles 119 boulevard des Etats-Unis 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 44 37 20

► Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile (SSESD)

Déficients moteurs (de 3 à 20 ans) 21 rue du mont des Alouettes 85000 La Roche-sur-Yon 02 49 02 29 00

► Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (SSEFIS)

Déficients auditifs (de 3 à 20 ans) 136 boulevard Rivoli 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 62 62 64

► Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire (SAAAIS)

Déficients visuels (de 3 à 20 ans) 10 impasse Thalès - Bazinières 2 - 2^è étage 85000 La Roche-sur-Yon 02 49 02 27 71

► Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

22 boulevard Sully 85000 La Roche-sur-Yon 02 49 02 25 52

▶ linstitut médico éducatif (IME) « Les Terres-Noires »

Déficients mentaux (de 5 à 20 ans) Route de Mouilleron - BP 744 85018 La Roche-sur-Yon Cedex 02 51 47 33 33

► LE 119

Service national d'accueil de l'enfance en danger.





Renseignements

La Roche-sur-Yon Agglomération Maison de la Petite enfance

31 bis rue Paul-Doumer 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 48 66 petiteenfance@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr





